Motion conseil des maîtres.ses de l’école ....................................

Le conseil des maîtres.ses réunit ce jour a pris connaissance par ses représentants syndicaux de la décision prise par la Directrice Académique de fermer une classe à la rentrée.

Cette décision est prise malgré ..... élèves inscrits soit une moyenne de ..... élèves par classe. S’y ajoutent ........ élèves en situation de handicap, ...... élèves suivis par le RASED.

Ainsi, avec une classe en moins l’an prochain la composition des classes dégradera encore un peu plus nos conditions de travail et ne permettra d’assurer des conditions d’apprentissages permettant les progrès de tous.

*Mettre 1 ou 2 exemple criants. Par exemple,*

*Nous serons ainsi contraint.es de mettre en place une classe de CE1-CM2 bien loin des annonces ministérielles des classes de CE1 plafonnées à 24 élèves.*

*La perte d’un moyen d’enseignement couplée au faible effectif imposé en CP-CE1 nous contraindra à faire classe face à 27 élèves de CM1 (le règles de l’éducation prioritaire parlent pourtant de 27 élèves par classe).*

Le conseil des maîtres demande en conséquence à Madame la Directrice Académique d’annuler cette décision.

Votée à : Le :